

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

13-08-2018

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire reportée des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce treize (13) août de l'an deux mille dix-huit (2018), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Normand Lagrange à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Michel Beaudette, Christian Mongrain Thériault, Rémi Kelley.

Étaient absents les conseillères Josée Leclerc et Denise Morin ainsi que le conseiller Rémi Jean.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale et Richard Petit, Inspecteur municipal.

106-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

Proposition adoptée

107-2018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley
Et résolu à l'unanimité

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Locaux, Service de garde : La directrice générale informe le conseil que la direction de l'école Boréale, pavillon Dupuy a informé que la CSDLA, selon les règles en vigueur, offrira une classe de maternelle 4 ans dans notre secteur. Ce qui veut dire que le local prêté à la municipalité pourrait ne pas être disponible. Une réponse officielle est prévue vers la fin août. Le maire et la directrice ont déjà entrepris des démarches afin de trouver des alternatives à la relocalisation du service de garde. Le tout devra être fait avant la rentrée scolaire. À suivre.

Rapport d'inspection du bâtiment municipal situé au 2, 6^e Avenue Ouest : La directrice générale informe le conseil que le technicien en prévention incendie de la MRC a effectué une visite à notre bâtiment abritant le CLSC et le Réseau Solidarité. Plusieurs anomalies ont été ciblées et devront être analysées pour trouver un correctif acceptable. À suivre.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Lorraine Trottier : Elle demande des informations concernant l'allocation de subvention pour les activités jeunes remise en juillet au Centre Récréatif.

Réponse : Le maire confirme que ce sont les activités reliées au camp d'été et aux autres loisirs. Ce montant est prévu au budget.

Claude Chrétien : M. Chrétien tient à féliciter le comité du 100^e anniversaire. Une belle réussite! Il ajoute un commentaire quant à l'emplacement du train de verre et si la municipalité a envisagé de remettre en valeur le tracteur antique, en le peignant.

Réponse : Le maire remercie M. Chrétien pour les bons mots quant aux festivités. Concernant les attraits légués par le comité 100^e, le maire précise qu'un gros travail a été fait et que le conseil pourra revoir dans les prochaines années à mettre en valeur ces attraits. Pour l'instant, la poussière doit retomber.

ADMINISTRATION ET FINANCE

108-2018

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ORGANISME TOURISME ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2018-2019

Proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Dupuy renouvelle l'adhésion à l'organisme Tourisme Abitibi-Témiscamingue au coût de 265\$ + taxes pour l'année 2018-2019.

Proposition adoptée

Sujet traité

RESSOURCES HUMAINES

Le maire précise que M. Carl Moore que la municipalité avait projeté d'engager comme employé a finalement désisté l'offre pour maintenir son emploi actuel.

109-2018

EMBAUCHE 2018

Proposé par le conseiller Michelle Beaudette,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy procède à l'embauche de Monsieur Réjean Girard, à titre d'employé de la voirie à 40 heures / semaine au taux horaire de 25\$. Les conditions particulières se retrouveront dans le contrat de travail.

Proposition adoptée

110-2018

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de juillet 2018 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,

Et résolu à l'unanimité.

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de juillet 2018 au montant de 104 040,97 \$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée

APPUI, CONTRATS ET MANDATS

111-2018

PARTICIPATION CONJOINTE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL DU MAMOT

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) offre un programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QUE, suite aux nombreux changements ayant des impacts sur les organisations municipales au cours des dernières années ainsi que les divers enjeux associés à la main-d'œuvre, il est aujourd'hui essentiel d'évaluer de nouvelles façons de faire afin de répondre aux normes et exigences tout en offrant des services de qualité à notre population ;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a amorcé, au cours des dernières années, des discussions avec d'autres municipalités relatives à d'éventuelles mises en communs d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités et que la réalisation d'une étude de faisabilité est nécessaire afin poursuivre les réflexions ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy participe, conjointement avec différentes municipalités de la MRC d'Abitibi-Ouest, au dépôt d'une demande auprès du ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), dans le cadre du programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal, pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités avec d'autres municipalités;

QUE les membres du conseil désignent la Ville de La Sarre à titre d'organisme responsable du projet;

Proposition adoptée

DOSSIERS SPÉCIAUX

112-2018

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES MENSUELLES DU CONSEIL

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Remi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier des séances mensuelles du conseil municipal soit adoptée tel que présenté ci-dessous :

Mardi, 9 octobre 2018	Lundi, 1 ^{er} avril 2019
Lundi, 5 novembre 2018	Lundi, 6 mai 2019
Lundi, 3 décembre 2018	Lundi, 3 juin 2019
Lundi, 14 janvier 2019	Lundi, 8 juillet 2019
Lundi, 4 février 2019	Mardi, 6 août 2019
Lundi, 4 mars 2019	Mardi, 3 septembre 2019

Proposition adoptée

Sujet traité ***BOÎTE À LETTRE 100^e ET COLLECTEUR À PILES USAGÉES***

La directrice générale informe le conseil que le collecteur à piles usagées devra être relocalisé afin de céder la place à la boîte aux lettres du 100^e pour la prochaine année. Puisque le collecteur à piles usagées est très populaire, on regarde les options extérieures d'abord et voir la possibilité de le relocaliser au Pavillon des Sports, si aucun emplacement est disponible dans le secteur du bureau municipal. Le maire demande aux employés municipalités de trouver le meilleur endroit afin d'assurer la continuité des deux services.

113-2018 ***APPROBATION DES VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE***

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal de Dupuy sont favorables à l'octroi de 3 semaines de vacances consécutives à la directrice générale, soit du 8 au 31 septembre 2018 inclusivement.

Proposition adoptée

AFFAIRES DU MAIRE

Le maire informe que les dossiers en cours sont l'embauche d'un employé municipal et la relocalisation du service de garde;

100^e : le maire précise qu'en tant que maire il est honoré de pouvoir recevoir autant de bons commentaires concernant les festivités du 100^e. Il mentionne qu'il lève son chapeau au comité organisateur et par le fait même à la coordonnatrice Josée Leclerc que tout a été au-delà des attentes des visiteurs. Les commentaires sur les activités, les repas, la collaboration des organismes et que dire de la parade, tout a été parfait. Les visiteurs repartent avec le cœur plein d'émotions. Bravo à toute l'équipe!

AFFAIRES NOUVELLES

COLLOQUE ADMQ : La directrice générale informe le conseil qu'elle ne participera pas au colloque régional cette année puisqu'elle sera en vacances. Les informations remises lors de ce colloque pourront être récupérées par l'entremise du MAMOT et des responsables de l'événement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h10.

Proposition adoptée.

Normand Lagrange

Pascale Lavigne

Normand Lagrange
MAIRE

Pascale Lavigne
DIRECTRICE GÉNÉRALE

